



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM665082  
N° client : 30328  
Réf. Client : P3229065-05.01

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### Aqua-Gestion Inc

6 Edwise. chemin Scraire  
Mille Isles  
QC J0R 1A0  
N° téléphone : 450-432-1140  
Votre client : 55

### N° échantillon : 3752456 (55)

Matrice : Eau potable  
Reçu le : 2023-10-12  
Prélevé le : 2023-10-12  
Etat de l'éch. à la réception : >12  
Lieu de prélèvement : 898, rue Arthur  
Préleveur : Serge Scraire  
N° réseau : X0010503  
Identification réseau : St-Sauveur (O Grand Ruisseau)  
Code lieu de prélèvement : 0 Installation de distribution

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Antimoine (Sb) (H2Lab-MET-211) a 2	0,0001	mg/L	≤ 0.006 (N)	2023-10-20
Arsenic (As) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.010 (N)	2023-10-20
Baryum (Ba) (H2Lab-MET-211) a 2	0,0240	mg/L	≤ 1.0 (N)	2023-10-20
Bore (B) (H2Lab-MET-211) a 2	0,018	mg/L	≤ 5.0 (N)	2023-10-20
Cadmium (Cd) (H2Lab-MET-211) a 2	0,00002	mg/L	≤ 0.005 (N)	2023-10-20
Chrome (Cr) (H2Lab-MET-211) a 2	0,0006	mg/L	≤ 0.050 (N)	2023-10-20
Cyanures totaux (CNt) (H2Lab-CN-211) a 2	0,003	mg/L CN	≤ 0.20 (N)	2023-10-19
Fluorures (F) (H2Lab-FLU-311) a 3	<0,10	mg/L	≤ 1.5 (N)	2023-10-16
Mercure (Hg) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,00001	mg/L	≤ 0.001(N)	2023-10-20
Sélénium (Se) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.010 (N)	2023-10-20
Uranium (U) (H2Lab-MET-211) a 2	< 0,0005	mg/L	≤ 0.020 (N)	2023-10-20

### Légende :

a : Paramètre(s) accrédité(s) (N) : Norme (R) : Recommandation 2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda 3 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Sainte-Agathe-des-Monts

### Référence :

(N) : c.Q-2, r-40, annexe 1 (RQEP)

(G) : Guide de conception des installations de production d'eau potable

(R) : Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, Santé Canada; ou Références sur la qualité des eaux, Direction de la qualité des eaux, Ottawa, Canada, 1980

Mn: Santé Canada prévoit aussi une recommandation esthétique de 0,02mg/L pour le manganèse

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai. Les paramètres portant la mention "Paramètre(s) accrédité(s)" sont couverts par le programme d'accréditation des laboratoires d'analyse du MELCCFP.